



Baccalauréat en biochimie de la santé BCM 630 – Communication scientifique et collaboration

Plan d'activité pédagogique Été 2025

Enseignants

Mona Abaoui	mona.abaoui@usherbrooke.ca
Xavier Roucou	xavier.roucou@usherbrooke.ca
Martin Bisailon	martin.bisailon@usherbrooke.ca
Marie Gendron	marie.gendron@usherbrooke.ca
Julie Béliveau	julie.beliveau2@usherbrooke.ca

Site web du cours : <https://moodle.usherbrooke.ca/course/view.php?id=29797>

Horaire Exposé magistral : Jeudi 13h00 à 15h50

Description officielle de l'activité pédagogique¹

Cibles de formation :	Comprendre l'importance de la communication dans l'ensemble du processus scientifique. Acquérir des habiletés à communiquer efficacement des connaissances scientifiques à l'aide des technologies actuelles, autant à l'oral qu'à l'écrit. S'initier aux exigences de la prise de parole en public et améliorer sa capacité d'intervenir dans des situations de la vie sociale et professionnelle. Développer des habiletés de travail en équipe. Prévenir et gérer des conflits au sein d'une équipe. S'initier à la gestion d'une équipe multidisciplinaire.
Contenu :	Exploration des principaux modes de communication scientifique en communication orale et rédaction (oraux, affiches, vulgarisation, rédaction scientifique). Expérience de communication scientifique orale et écrite utile pour sa carrière future. Styles sociaux de communication et habiletés interpersonnelles. Concepts fondamentaux associés au leadership et au travail en équipe. Prévention et gestion des conflits dans une équipe. Animation efficace de rencontres d'équipe.
Crédits	3
Organisation	3 heures d'exposé magistral par semaine 6 heures de travail personnel par semaine
Préalable	Avoir obtenu 35.0 crédits
Particularités	Aucune

¹<https://www.usherbrooke.ca/admission/fiches-cours/bcm630>

1 Présentation

1.1 Mise en contexte

Le cours *Communication scientifique et collaboration* est un cours obligatoire pour les personnes étudiantes finissantes du baccalauréat en biochimie de la santé. En tant que bachelier et bachelière en science, il est important de pouvoir exprimer clairement ses idées et ses résultats de recherche, d'être capable de faire une présentation scientifique et de vulgariser ses projets de recherche. En effet, la carrière d'une personne professionnelle de la biochimie implique régulièrement la présentation de ses propres résultats ou des résultats d'un groupe de recherche, à ses collègues, à un auditoire de collègues ou encore à un public plus large. Cela peut contribuer à susciter l'intérêt des gens pour la science et à promouvoir la curiosité intellectuelle.

Le cours vise également le développement des habiletés de collaboration professionnelle, en abordant différentes thématiques telles que les styles sociaux de communication, les bases du travail en équipe, les habiletés interpersonnelles de communication, l'animation de rencontres d'équipe, la collaboration et la diversité, de même que la prévention et la gestion de conflits.

1.2 Cibles de formation spécifiques

Comprendre l'importance de la communication dans l'ensemble du processus scientifique. Acquérir des habiletés à communiquer efficacement des connaissances scientifiques à l'aide des technologies actuelles, autant à l'oral qu'à l'écrit. S'initier aux exigences de la prise de parole en public et améliorer sa capacité d'intervenir dans des situations de la vie sociale et professionnelle. Développer des habiletés de travail en équipe. Prévenir et gérer des conflits au sein d'une équipe. S'initier à la gestion d'une équipe multidisciplinaire.

2 Organisation

Cette section propre à l'approche pédagogique de chaque enseignante ou enseignant présente la méthode pédagogique, le calendrier, le barème et la procédure d'évaluation ainsi que l'échéancier des travaux.

2.1 Méthode pédagogique

- Exposé magistral
- Exercices en équipe, en sous-groupes
- Discussions ouvertes en classe

2.1.1 Remise des travaux : sanctions pour travaux remis en retard

Prenez note que 10% de la note sera soustrait par jour de retard. Après 7 jours de retard, le travail ne sera pas corrigé et la note de 0% sera attribuée. La pénalité pour la première journée de retard prend effet à partir de la première minute de retard.

2.2 Calendrier

Date	Thème	Enseignant	Lectures
2025-05-01	Introduction au cours / Styles sociaux de communication Théorie, la communication comme habileté transversale, les composantes de la communication, retour sur le questionnaire du style personnel de communication, style personnel de communication défensive, apprendre à conjuguer avec les autres styles (mise en pratique) Compléter sur Moodle le Test individuel : mon style personnel de communication	Mona Abaoui	Chapitres 6 et 7 de Cormier, S. (2018). La communication et la gestion Gordon (2005). Les entraves à la communication
2025-05-08	Modèles théoriques sur le travail d'équipe Atelier de réflexion sur le travail d'équipe, schéma du groupe optimal et des 3 processus de base (modèle de St-Arnaud), les 5 dysfonctions d'une équipe et caractéristiques du coéquipier idéal (modèle de Lencioni)	Mona Abaoui	Lencioni (2005). Optimisez votre équipe : les cinq dysfonctions d'une équipe- Lencioni, P. (2017). Le coéquipier idéal : Reconnaître et cultiver les trois vertus essentielles d'un bon coéquipier St-Arnaud, Y. (2008). Les petits groupes : Participation et animation.
2025-05-15	Habiletés interpersonnelles de communication Théorie (l'écoute, le questionnement, le feedback), mise en pratique sur les différentes habiletés interpersonnelles	Mona Abaoui	Chapitres 3 à 5 de Cormier, S. (2018). La communication et la gestion

Table 1:

2025-05-22	Animation d'équipes et de rencontres Préparer et diriger une réunion, l'efficacité des réunions, l'animation de rencontre, la prise de décision en équipe	Mona Abaoui	Aubé et Rousseau (2009). Des équipes de travail efficaces-Cameron (2018). Gérez mieux vos réunions d'équipe - Les enjeux de la multicomunicationWatkins (2018). When is Teamwork Really Necessary ?
2025-05-29	Prévention et gestion des conflits; collaboration et diversité Prévention et gestion de conflits, travail en équipe dans divers contextes, mise en pratique (le cas Robert Lachance)	Mona Abaoui	Chevrier (2012) Peut-on faire virtuellement équipe? - Luc (2019), Le secret des grandes équipesBourdeau et al. (2021), La diversité dans les équipes, une médaille qui a son revers.
2025-06-05	Introduction à la communication/vulgarisation scientifique Objectifs de la communication/vulgarisation scientifique. Publics cibles. Les bases de la communication efficace. Exercice : Rédaction visant à corriger une amorce (5 %)	Cours reporté au mardi 3 juin de 13h à 16h Martin Bisaillon et Marie Gendron	
2025-06-12	Techniques de narration Comment raconter une histoire scientifique. Structurer son message. La censure en communication Exercice : Production d'une courte vidéo (5 %)	Martin Bisaillon et Marie Gendron	
2025-06-19	Semaine des examens périodiques		
2025-06-26			
2025-07-03	Prise de parole, communication orale et relations médias Comprendre le fonctionnement des médias pour répondre à leurs attentes. Livrer mieux et plus efficacement des messages. Agir comme porte-parole prudent et confiant. Développer des techniques et des trucs pour la prise de parole Exercice : Préparation d'un Q&A : (5 %)	Martin Bisaillon et Marie Gendron	
2025-07-10	Affiches scientifiques Théorie, bonnes pratiques. Exercice de critiques d'affiches Exercice : Création collaborative (10%)	Martin Bisaillon et Marie Gendron	

Table 1:

2025-07-17	<p>L'utilisation des réseaux sociaux L'éthique et vos responsabilités. Vulgarisation vs. Désinformation. Droit d'auteur et plagiat. Atelier de discussion : Étude de cas sur des exemples de vulgarisation éthique. Exercice : Création d'une publication pour les réseaux sociaux (5%) Création d'un profil LinkedIn Objectifs de l'application LinkedIn, création en classe d'un profil professionnel individuel</p>	Martin Bisaillon et Marie Gendron	
2025-07-24	<p>La commandite et son plan L'événement scientifique. Les défis de la communication scientifique et les perspectives d'emploi. Exercice : La rédaction d'une demande de commandite (5%)</p>	Martin Bisaillon et Marie Gendron	
2025-07-31	<p>Activité de synthèse Faire un projet d'équipe basé sur les notions de travail d'équipe et de communication apprises pendant la session (25%)</p>	Martin Bisaillon et Marie Gendron	
2025-08-07	Semaine des examens finals		
2025-08-14	Semaine des examens finals		

Exception : Cours du 5 juin est reporté au mardi 3 juin de 13h00 à 15h50

2.2.1 Dates importantes

- Date limite de modification des activités pédagogiques : 2025-05-21
- Date limite d'abandon des cours sans mention d'échec : 2025-07-08
- Journées de congé dans la session :
 - Festival des harmonies : 2025-05-16
 - Journée nationale des Patriotes : 2025-05-19
 - Fête nationale du Québec : 2025-06-24
 - Fête du Canada : 2025-06-30

2.3 Évaluation

Travail d'équipe et collaboration	40 %		
Communication scientifique	60 %		

Travail d'équipe et collaboration (séances 1 à 5) : 40%

- Journaux d'apprentissage (les trois meilleurs résultats parmi les cinq évaluations seront retenus) : 30%
- Participation en classe pour les 5 premières séances : 10%

Communication scientifique (séances 6 à 12) : 60%

- Six évaluations notées : 35%
- Évaluation finale : Activité de synthèse : 25%

2.3.1 Qualité de la langue et de la présentation

Conformément à l'article 17 du Règlement facultaire d'évaluations des apprentissages l'enseignante ou l'enseignant peut retourner à l'étudiante ou l'étudiant tout travail non conforme aux exigences quant à la qualité de la langue et aux normes de présentation.

2.3.2 Plagiat

Le plagiat, tel que défini dans le Règlement des études, est l'acte de « faire passer ou tenter de faire passer pour sien [...] le travail d'une autre personne, des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui ou du contenu, de toute forme, généré par un système d'intelligence artificielle (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source et la référence adéquate) » (article 9.4.1 du Règlement des études). Le plagiat est contraire aux valeurs académiques, démontre un manque d'éthique professionnelle et est considéré comme un délit relatif aux études.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au Règlement des études. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire en fonction de la gravité du délit et toute autre circonstance pertinente du dossier. Les sanctions pouvant être imposées sont décrites à l'article 9.5.7 du Règlement des études et peuvent inclure, sans y être limitées, à une réprimande consignée au dossier de l'étudiant, l'obligation de reprendre une activité pédagogique, l'attribution de la note E et le renvoi du programme d'études.

2.4 Échéancier des travaux

Les dates de remise des travaux seront indiquées sur les énoncés.

2.5 Utilisation d'appareils électroniques et du courriel

Selon le règlement complémentaire des études, section 4.2.3², l'utilisation d'ordinateurs, de cellulaires ou de tablettes pendant une prestation est interdite à condition que leur usage soit explicitement permise dans le plan de cours.

Dans ce cours, l'usage de téléphones cellulaires, de tablettes ou d'ordinateurs est autorisé. Cette permission peut être retirée en tout temps si leur usage entraîne des abus.

Tel qu'indiqué dans le règlement universitaire des études, section 4.2.3³, toute utilisation d'appareils de captation de la voix ou de l'image exige la permission de la personne enseignante.

Note : Je réponds aux questions posées par courriel à l'extérieur des périodes de cours.

²https://www.usherbrooke.ca/sciences/fileadmin/sites/sciences/documents/Etudiants_actuels/Informations_academiques_et_reglements/Sciences_Reglement_complementaire.pdf

³<https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>

3 Matériel nécessaire pour l'activité pédagogique

Les notes de cours sont disponibles sur Moodle.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
